

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Néant *

Désignation de l'entreprise : **SARL 26 KLEBER**

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue } biens*	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL			
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	598	647	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX			
	Salaires et traitements *			FY			
	Charges sociales (10)			FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements *			GA		
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	598	647
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	(598)	(647)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(598)	(647)	

COPIE CERTIFIEE CONFORME

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Néant *

Désignation de l'entreprise **SARL 26 KLEBER**

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	598	647	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(598)	(647)	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

26 KLEBER

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 26 avenue Kleber 75116 PARIS
Siret : 880.827.589.00016

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

L'an Deux Mille Vingt Trois,
Le trente Juin, à dix-huit heures, les associés de la société 26 KLEBER, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

Monsieur **Armand MELLOUL** 500 parts

Monsieur **Tristan MELLOUL**..... 500 parts

Les associés présents ou représentés représentant ainsi la totalité du capital social... 1.000 parts

L'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée.

L'assemblée est présidée par Monsieur **Tristan MELLOUL** en sa qualité de gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos 31 décembre 2022,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rémunération de la gérance ;
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis, Le Président ouvre la discussion.

Diverses observations sont échangées et, personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés déclarent ratifier expressément et sans réserve le mode de convocation utilisé par la gérance pour la présente assemblée générale et, en conséquence, renoncent à se prévaloir des nullités légales pouvant découler du mode choisi et, en particulier, de celles résultant de l'article L 223-26 du Code du Commerce.

Les associés déclarent, en outre, et reconnaissent sans réserve aucune, en donnant acte à la gérance, qu'ils ont pu librement exercer, ou ont eu la possibilité d'exercer, le droit à l'information qui leur est reconnu par l'article L 223-27 du Code du Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 lesquels font apparaître un déficit de – **598 euros**.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à – **598 euros** de la manière suivante :

ORIGINE

– **Résultat déficitaire de l'exercice : - 598 euros.**

AFFECTATION

- **Report à Nouveau : - 598 euros.**

Après affectation du résultat de l'exercice, le montant du « **Report à nouveau** » s'élève à – **1.796 euros**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, constate l'absence d'opérations relevant dudit article.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de l'absence de rémunération allouée au Gérant au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-neuf heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et visé par tous les associés présents.

Le Gérant-Associé
Tristan MELLOUL

Handwritten signature of Tristan Melloul in black ink, written over a horizontal line.

L'associé
Armand MELLOUL

Handwritten signature of Armand Melloul in black ink, written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise : SARL 26 KLEBER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 26 Avenue KLEBER		75116 PARIS 16				
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *				
Numéro SIRET * 8 8 0 8 2 7 5 8 9 0 0 0 1 6						
		Exercice N, clos le, 31122022				
		N-1 31122021				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	254	302	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	254	302	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	254	302	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise SARL 26 KLEBER		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(1 198)	(551)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(598)	(647)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(796)	(198)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 050	500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)	EC	1 050	500		
Ecarts de conversion passif * (V)	ED				
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	254	302		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 050	500	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				